

Ornemental



Nouveau Fongicide alliant deux matières actives complémentaires, permettant de lutter efficacement contre les oidiums en culture florale

DESCRIPTION

ALIBI Flora, est un nouveau fongicide polyvalent offrant une protection efficace, à la fois préventif et curatif, pour les cultures ornementales sous abris. Il résulte d'une combinaison de deux matières actives éprouvées : le difénoconazole et l'azoxystrobine. Ce dernier est performant et fournit des résultats durables.

AZOXYSTROBINE		DIFÉNOCONAZOLE	
Groupe Chimique	Strobilurine	Groupe Chimique	Triazole
Mode d'action	Préventif	Mode d'action	Préventif et Curatif
Site d'action	Inhibiteur de la respiration mitochondriale	Site d'action	Inhibiteur de la synthèse de l'ergostérol
Voie d'action	Inhibe la germination et la pénétration des spores	Voie d'action	Inhibe la pénétration et la croissance du mycélium
Mouvement dans la plante	Translaminaire et systémique	Mouvement dans la plante	Translaminaire et systémique

BÉNÉFICES PRODUIT

Une action préventive

L'azoxystrobine est une matière active qui inhibe la respiration des champignons en se liant au cytochrome b mitochondrial et en bloquant le transfert d'électrons entre le cytochrome b et le cytochrome c. Cette matière active empêche donc le champignon de pénétrer dans le végétal. Elle empêche aussi ce dernier de fructifier et donc de se reproduire limitant ainsi la propagation de la maladie.

Couplée à une action de choc

Le difénoconazole a une activité préventive, curative et éradicante. Il est rapidement absorbé par la plante et transporté dans le xylème par systémie ascendante. Il atteint rapidement les sites infectés par le pathogène et stoppe son développement.



■ Efficacité élevée
■ Efficacité moindre

CONDITION D'EMPLOI

> Conditions d'application :

ALIBI Flora s'utilise dès l'apparition des premiers symptômes ou en préventif sur les espèces très sensibles pendant les périodes de l'année propices au développement des maladies (températures douces et hygrométrie élevée) et/ou lorsque les conditions de culture prédisposent aux épidémies (présence d'eau liquide sur les feuilles, stockage des plants à une densité trop élevée).

> Sélectivité :

ALIBI Flora est sélectif de la plupart des espèces ornementales. Cependant compte tenu de la grande diversité des genres, espèces et variétés en cultures ornementales, de la diversité des modes de production, des stades de culture (jeunes plants...), il est indispensable de faire un test de sélectivité sur quelques individus.

Effets sur pommiers ornementaux : compte tenu de la sensibilité de certaines variétés de pommiers à l'azoxystrobine, éviter toute pulvérisation sur cette culture et sur arbres de la famille de cette culture (Malus spp).

Sur pommier, ne pas utiliser un pulvérisateur ayant contenu auparavant de l'azoxystrobine.

> Compatibilité PBI :

ALIBI Flora est parfaitement compatible avec la PBI.

CARTE D'IDENTITÉ

Cultures autorisées	Cibles	Dose autorisée	Volume de bouillie préconisée	Nombre max. d'applications	Stade d'application	Délai de rentrée sur la parcelle	Conditionnement
Arbres et arbustes uniquement sous abri	Oïdium(s)	1,2 l/ha	1 000 l/ha	3 par an	BBCH 12 - BBCH 92	48 h	1 litre
Cultures florales et plantes vertes uniquement sous abri	Oïdium(s)	1,5 l/ha	1 000 l/ha	3 par an	BBCH 12 - BBCH 92	48 h	1 litre
Rosier (ornemental) uniquement sous abri	Oïdium(s)	1,3 l/ha	1 000 l/ha	1 par an	BBCH 12 - BBCH 92	48 h	1 litre
Rosier (fleurs coupées) uniquement sous abri	Oïdium(s)	4 l/ha	3 000 l/ha	1 par an	BBCH 12 - BBCH 92	48 h	1 litre

PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

- > Traiter sur une végétation non mouillée
- > Ne pas déclencher d'irrigation dans la demie journée suivant l'application
- > Ne pas traiter ni en période de gel nocturne ni en cas de forte chaleur > 25°C
- > Stocker selon les règles en vigueur dans un local phyto hors gel
- > Le produit peut être mélangé aux autres produits de la gamme Syngenta en respectant la loi en vigueur sur les mélanges

conseilspro

► N° Indigo 0 825 00 05 52
0,150 € TTC / MN
► www.syngenta.fr

Complément d'information : www.syngenta-pro.fr
N° d'appel en cas d'urgence 0 800 803 264
Fiche de données de sécurité : www.quickfds.com

Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

ALIBI FLORA - AMM N° 2190659 - Composition : 200 g/l (18%) d'azoxystrobine* et 125 g/l (11,3%) de difénoconazole - P102 - Tenir hors de portée des enfants. P261 - Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter à l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs. Éviter toute exposition inutile. SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SP2 - Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an pour les usages sur rosier. SPe 2 - Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des cultures hors sol sous abri directement dans les eaux de surface. © Marque enregistrée et *substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta-pro.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.